

1.1.1

éch. 1/5000

- approuvé par la municipalité

le 10 mars 1960

le syndic  le secrétaire

adopté par le conseil général

dans sa seance du 8.4.1980

le président le secrétaire

soumis à l'enquête publique

du 30.10 au 30.11.1979

le syndic  le secrétaire

approuvé par le conseil

d'état du canton de Vaud

Lausanne le 23 JUIL. 1980

l'atteste ~~le~~ le chancelier

jp+aORTIS arch.S.I.A. urb.F.U.S.
rue st leger 4 1205 genève

Louis. Agnew